

"Perspectives européennes" dans Le monde du travail (3 avril 1965)

Légende: Le 3 avril 1965, Fernand Dehousse, sénateur socialiste belge et membre du Parlement européen, plaide dans le quotidien Le monde du travail, publié par la Fédération provinciale liégeoise du parti socialiste belge (PSB), en faveur d'une Europe politique, d'une Europe sociale et d'un accroissement des pouvoirs de l'Assemblée afin, notamment, de pouvoir contrôler les dépenses liées à la Politique agricole commune (PAC).

Source: Le monde du travail. 03.04.1965. Liège.

Copyright: (c) Le Monde du Travail

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"perspectives_europeennes"_dans_le_monde_du_travail_3_avril_1965-fr-ceedae80-ab66-4129-9258-f4ee201d4827.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 19/09/2012

Perspectives européennes

par Fernand Dehousse

Grand débat l'autre semaine, à Strasbourg. Le Parlement européen — autrement dit le Parlement des Communautés, celui de l'Europe des Six — discutait du rapport d'activité du Marché commun pour 1964. Ce rapport était présenté par le président en exercice du Conseil des ministres, actuellement M. Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères de France. Il donna lieu, comme à l'accoutumée, à un échange de vues fort animé.

Dans l'ordre économique, le succès est incontestable et l'on se plut à le souligner sur tous les bancs. Les accords du 15 décembre sur les prix agricoles lui ont donné un caractère « irréversible ». Le mot, couramment employé dans la terminologie européenne, est désormais entièrement justifié. Il n'y a plus à redouter de déséquilibre résultant de développements qui s'effectueraient dans le domaine industriel et qui n'engloberaient pas, à tout le moins au même rythme, le domaine de l'agriculture.

Les perspectives de l'Europe politique, en revanche, demeurent moins assurées. Il a été question récemment d'une Conférence à Six qui se réunirait à Venise, le 10 mai, et qui amorcerait une nouvelle relance. M. Couve de Murville a été plutôt réticent à ce sujet. La suite des événements a d'ailleurs confirmé que la France n'entend nullement se presser et qu'elle reste attachée à des thèses, surtout en matière de défense, qui risquent une fois de plus de tout compromettre.

La fusion des Exécutifs, quant à elle, est en bonne voie. Le traité qui l'organise sera signé le 8 avril et l'on escompte qu'il pourra entrer en vigueur dès le 1er janvier 1966. Il n'existera donc bientôt plus qu'un seul Exécutif communautaire au lieu de trois. Ce ne sera pas uniquement là une mesure de rationalisation, destinée à imprimer aux communautés plus d'efficacité encore, ce sera le premier pas vers la fusion des communautés elles-mêmes, vaste entreprise dont la réalisation demandera un temps plus long et dont chacun saisit toute l'importance.

On a beaucoup insisté aussi, à Strasbourg, sur la nécessité d'accroître le rôle du Parlement européen, de lui attribuer plus de pouvoirs et de permettre son éléction au suffrage universel. Un seul exemple montrera combien cette revendication est légitime : celui du FEOGA (Fonds européen d'orientation et de garantie agricoles), qui va manier des dizaines de milliards de francs belges et qui échappe d'ores et déjà au contrôle des Parlements nationaux SANS être soumis à celui du Parlement européen ... Pareille situation n'est assurément pas admissible et exige un prompt redressement. L'Exécutif que préside M. Hallstein en est conscient. Il propose même d'aller plus loin, beaucoup plus loin, de reconnaître au Parlement européen des pouvoirs plus étendus en ce qui concerne le budget des Communautés en général. Si l'on en vient là — et on finira par le faire, tant il s'agit d'un impératif démocratique essentiel — la distance ne sera plus longue qui sépare le Parlement actuel d'un Parlement véritable et l'heure des premières élections européennes aura sonné.

Est-ce à dire que le Marché commun soit à l'abri de toute critique ou que son œuvre ne comporte aucune faille ? A entendre les porte-parole des différents groupes politiques, on n'en avait pas du tout l'impression ... La tâche accomplie, qui est immense, n'est pas encore très avancé en matière de politique des transports, par exemple, mais c'est surtout en matière sociale qu'elle laisse à désirer. Tout comme naguère entre le marché industriel et le marché agricole, il y a en ce moment déséquilibre entre les réalisations économiques et les réalisations sociales, en ce sens que les premières sont de loin plus considérables que les secondes. C'est ainsi que l'égalité des salaires masculins et féminins, promise pour la fin de 1962, puis pour celle de 1964, n'est toujours pas pleinement acquise. On peut relever maintes lacunes aussi à propos de l'équivalence à maintenir entre les régimes de congés payés, à propos de la mise en œuvre d'une politique commune pour la formation professionnelle, etc. Autant de secteurs qui suscitent le mécontentement du monde syndical et celui des groupes socialistes. Aussi, ce dernier concentre-t-il sur eux une large part de ses efforts.

Les démocrates-chrétiens et, surtout, les libéraux sont moins combatifs. La plupart veulent bien d'une

Europe politique, même avec le suffrage universel. Ils acceptent aussi l'Europe économique pour autant qu'elle soit conçue comme une économie de marché. Mais, c'est toujours la même chose ! Dès que l'on parle de réformes sociales, nous n'en trouvons que quelques-uns à nos côtés et si nous ne jouions pas le rôle de leaders, rien sans doute ne se passerait ... Le même phénomène s'est produit sur le plan national. Aujourd'hui, c'est l'Europe qu'il a pour théâtre et cela n'est pas fait pour nous surprendre.

Ni non plus pour nous alarmer ... L'Europe qui s'édifie est une Europe placée sous le signe de la démocratie et la démocratie est impensable, au 20e siècle, sans la justice sociale.